

II  
DICTÉE

—  
LES FRIANDISES

Les enfants aiment beaucoup les friandises, le sucre notamment. Dans les villes, les nombreuses sortes de biscuits, les tartes, les bonbons, les chocolats, les dragées de toute espèce qui s'étaient dans les vitrines des pâtisseries et des confiseurs, les allèchent à cœur de jour, sans les satisfaire jamais. A la campagne, les friandises sont moins variées, plus naturelles et moins nuisibles. Mais les petits paysans ont aussi les leurs comme les petits citadins. Et c'est un vrai plaisir de les voir mordre à belles dents dans la galette ou le gâteau faits par leur mère, ou dans la pêche, l'abricot, la pomme ou la poire ramassés sous les arbres du verger.

C'est une satisfaction bien légitime que celle de manger des friandises, mais les enfants ne doivent pas en abuser. Ceux qu'on laisse libres sur ce point finissent par en faire la base de leur nourriture, et éprouvent du dégoût pour les viandes et tous les autres aliments substantiels. On les voit bientôt devenir pâles, maigres, languissants, sans énergie et sans vigueur. Il ne faut pas non plus oublier la dépense qu'entraîne la satisfaction de ce goût qui dégénère toujours en gourmandise. Quatre centins de bonbons par jour font une piastre vingt centins par mois, et quatorze piastres quarante centins au bout de l'année.

EXPLICATIONS.—*Notamment* : surtout.—*Tarte* : distinguez *tartine* ; diminutif : *tartelette*.—*Bonbon* : mot formé de l'adjectif *bon* répété ; c'est pour cela que *n* ne se change pas en *m* devant le *b*, comme dans *bombe*, *bombance* ; au sujet de *embonpoint*, M. Littré fait la remarque suivante : " La règle veut qu'un *p* (comme un *b*) soit précédé d'une *m* et non d'une *n*. Or, dans *embonpoint*, qui s'écrivait jadis, en trois syllabes, *en bon point*, la règle n'est observée que pour *en*, elle ne l'est pas pour *bon* ; ce qui fait pour ce mot une singulière complication d'orthographe. Le mieux serait d'écrire *embonpoint* ou *embompoint*."—*Pâtissier* : rapprochez *pâte*. —*Allèchent* :

le changement de l'aigu en grave (*allécher*).—*À cœur de jour* : locution familière dont le sens équivaut à *sans relâche*. Elle paraît venir, dit M. Littré, de ce que le cœur de la journée est pris pour le fort du travail. Cette manière de dire, fort en usage dans certaines parties du nord et de l'ouest de la France, remonte au moins au dix-septième siècle. M. Littré en cite un exemple tiré de Saint-Simon : " Murce avait un jeune valet qu'il appelait Marassin et qui se moquait de lui à cœur de journée."—*Vitrines* : montres de boutiques garnies de vitres, d'un vitrage.—*Les leurs* : leurs friandises ; distinguer l'adjectif possessif du pronom possessif.—*Citadin* : distinguer *citoyen* ; rapprocher *cité*.—*Faits et non fait* : ici la conjonction *ou* sert à unir les deux noms, en les ajoutant l'un à l'autre.—*Ramassés* : le masculin pluriel : pourquoi ?

—ooo—

III  
DICTÉE

PREMIÈRE CROISADE

I

L'enthousiasme se propagea par toute l'Europe, " qui dévoua volontairement sa tête et ses bras à une si grande entreprise. " Des gens de toute sorte prirent la croix : prêtres, nobles, serfs, chevaliers et brigands, les plus vertueux comme les plus corrompus ; les uns pour se sanctifier, les autres pour faire pénitence : tous espérant de gagner le ciel. Les barons, si avides d'aventures, si empressés à sortir de l'oisiveté de leurs châteaux, trouvaient là tout ce qu'ils désiraient : voyage, guerre, butin. Les ambitions, les querelles, les guerres privées cessaient devant l'idée unique qui préoccupait tous les esprits. Métiers, champs et châteaux étaient abandonnés ; terres, maisons étaient données à vil prix ; on devait en trouver à foison dans ces royaumes de lait et de miel qu'on allait conquérir.

II

Les seigneurs vendaient aux églises et aux villes leurs biens et leurs droits féodaux pour